



DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

s.B.34.76.Cuba.- MC/EX/sn

Prière de rappeler cette référence dans la réponse

ad 22.311 - Std/bh.

Ambassade de Suisse, La Havane
Réf. 35.3//
16 MAI 1966
No. 2050

3003 Berne, le 13 mai 1966

Monsieur Emil Stadelhofer,  
Ambassadeur de Suisse à Cuba,  
L a H a v a n e

Protocole d'intention - Nestlé

Monsieur l'Ambassadeur,

Voilà bientôt cinq ans et demi que nous échangeons de la correspondance au sujet de l'indemnisation des nationalisations des trois filiales de la maison Nestlé à Cuba et des problèmes connexes qui en découlent.

Grâce à votre diligence et votre imagination, un protocole d'intention a pu être soumis en automne dernier aux autorités cubaines, ce qui devait permettre à Nestlé de se faire déjà rembourser une partie de ses pertes, et cela avant même qu'un accord final soit conclu. Votre proposition, puis le voyage en Suisse du représentant de "Cubazucar", M. Tamayo, en février de cette année, à la suite duquel un arrangement de principe était intervenu pour des livraisons de sucre cubain à Nestlé, nous avaient donné l'espoir qu'une solution de ce problème pourrait enfin être envisagée dans un avenir pas trop lointain.

Aussi sommes-nous préoccupés en constatant qu'après avoir eu finalement un point d'accrochage concret pour un règlement de cette affaire, tout semble à nouveau remis en question. Il nous est également pénible d'avoir engagé, à maintes reprises, la maison Nestlé à rechercher des solutions compliquées et à l'entraîner à des arrangements avec d'autres

./.

- 2 -

organisations telles que les compagnies d'assurances et les importateurs de sucre, pour voir ensuite tous ces efforts rendus inutiles et la question de l'indemnisation de la maison Nestlé s'enliser à nouveau.

Il nous paraît donc opportun d'avoir maintenant sans tarder une appréciation réaliste de la situation et des perspectives d'un règlement de cette affaire.

Nous savons naturellement combien vous êtes surchargé de travail, notamment par la continuation des opérations relatives à l'exode des Cubains et par les négociations pour le rapatriement des citoyens américains. Toutefois votre lourde tâche de représentation des intérêts des Etats-Unis ne devrait pas porter préjudice à la poursuite des affaires bilatérales dont certainement celle de Nestlé est la plus importante.

Nous souhaiterions donc que vous demandiez aussitôt que possible un entretien avec le Premier Ministre afin de tenter de le persuader à faire avancer l'affaire Nestlé et de donner une suite aux discussions constructives de M. Tamayo à Berne. Le cas Nestlé nous paraît assez grave pour qu'il vaille la peine d'en parler avec Fidel Castro sans que vous ayez d'autres motifs de discussion et donc sans avoir besoin d'attendre que des requêtes américaines soient également débattues. Au cours de votre entretien avec Fidel Castro, vous pouvez naturellement faire allusion à notre déception de voir qu'un arrangement tel qu'il avait été esquissé avec M. Tamayo et qui donnait satisfaction aux deux parties ait été simplement oublié dans un tiroir parce que des changements de personnel sont survenus dans l'administration cubaine. Un tel retard est d'autant plus regrettable que la récolte de sucre de mars est maintenant terminée et que l'occasion favorable des commandes de Nestlé est maintenant passée. Il y a là, nous semble-t-il, un manque à gagner pour les Cubains et leur intérêt devrait leur dicter de saisir l'occasion d'un accord Nestlé pour élargir leurs débouchés en Europe occidentale. Nous présumons que ce n'est

./.

- 3 -

qu'en recevant des ordres du haut de la hiérarchie que nous pourrions espérer arriver à un arrangement avant l'été et avant votre départ en vacances prévu sauf erreur au mois d'août.

Nous vous remercions d'avance de votre intervention et du rapport que vous voudrez bien nous en faire et vous prions d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le  
R. Michel -